

## MOT DU PRÉSIDENT

Plusieurs personnes qui ne recevaient pas Le Remous recevront cette édition. En effet, une révision en profondeur de notre liste des propriétaires nous a permis de récupérer plusieurs adresses de nouveaux propriétaires. Plusieurs trouveront donc dans cet envoi, en plus du Remous, un feuillet qui décrit brièvement le but et les activités de l'APLG. Nous espérons ainsi pouvoir augmenter notre membership afin d'être plus représentatif de l'ensemble des gens au lac Gagnon.

La santé du lac demeure toujours une de nos préoccupations majeures. Outre la promotion de saines habitudes, nous effectuons différents tests pour mesurer l'évolution de la qualité de l'eau. À cet égard, nous participons toujours au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Quoique nous mesurons la transparence de l'eau plusieurs fois par saison, nous prenons une pause de quatre ans des tests chimiques qui reprendront en 2018, en conformité du protocole du RSVL. Nous offrirons de nouveau aux membres de l'APLG de faire des analyses de leur eau de consommation à la fin juin 2015. Les détails seront disponibles dans le prochain Remous.

Le reboisement des propriétés, surtout des rives dénudées, est fortement encouragé. Nous ne vendrons pas d'arbustes cette année mais nous mettrons à votre disposition sur notre site web de l'information à ce sujet suite à notre expérience des dernières années. La plupart des arbustes que nous offrons dans le passé sont maintenant disponibles au grand public dans les centres de jardins et pépinières à des prix abordables.

Nous sommes en discussion avec la Sépaq pour renouveler notre entente au sujet de l'aire de pique-nique au sud du lac. Notre objectif est de préserver l'accès public à cette propriété.

André Brossard, président

## ÉTATS FINANCIERS

Notre situation financière demeure saine. Nous disposons d'un capital de 18 429 \$ et nos dépenses sont maintenues au minimum grâce surtout au bénévolat des membres du CA et de quelques membres de l'association.

Nos dépenses pour les analyses d'eau de consommation sont totalement compensées par le tarif exigé aux membres qui demandent ces tests. Les autres tests d'eau bénéficient à l'ensemble des membres et sont donc imputés à l'association. Au cours des derniers cinq ans nous avons réduit de 40% les coûts de production de notre bulletin « Le Remous », grâce à l'utilisation de notre propre imprimante et à l'usage toujours croissant de l'Internet. L'augmentation au poste « Autres dépenses » reflète notre participation au Forum National sur les Lacs en juin dernier.

Outre le 1 200 \$ que nous transmettons à la Sépaq, nous n'avons pas demandé de subvention en 2014, n'ayant pas fait d'analyses chimiques de l'eau pour le RSVL.

### BILAN

(en dollars)

<b>Actifs :</b>	<b>2 013</b>	<b>2 014</b>
Encaisse	25	25
Caisse Populaire	15 357	18 125
PayPal	80	58
Dépenses prépayées	192	321
Inventaire	232	207
Équipement	1 545	879
<b>Total</b>	<b>17 431</b>	<b>19 619</b>
<b>Passifs :</b>		
Adhésions prépayées	680	1 190
Capital	16 751	18 429
<b>Total</b>	<b>17 431</b>	<b>19 619</b>

## REVENUS ET DÉPENSES

(en dollars)

	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Revenus:</b>		
Cotisations des membres	5 370	5 010
Arbustes	2 247	----
Tests d'eau (membres)	580	660
Subventions	1 845	1 200
Intérêts	17	79
Autres revenus	150	165
<b>Total des revenus</b>	<b>10 209</b>	<b>7 114</b>
<b>Dépenses:</b>		
Arbustes	2 381	----
Rencontres sociales	135	10
Tests d'eau (membres)	537	660
Tests d'eau (APLG)	1 173	1 101
Tests d'eau (RSVL)	290	25
Le Remous	705	636
Assurances	108	137
Frais de bureau	406	316
Frais bancaires	108	92
Frais PayPal	148	97
Aire de pique-nique	----	65
Bouées	260	260
Site internet	112	253
Frais d'enregistrement	34	34
SÉPAQ	1 200	1 200
Autres dépenses	14	550
<b>Total des dépenses</b>	<b>7 612</b>	<b>5 436</b>
<b>Surplus (-Déficit)</b>	<b>2 597</b>	<b>1 678</b>

## LE REMOUS du LAC GAGNON

Février  
2015



Association des propriétaires  
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec  
J0V 1G0  
[www.aplg.ca](http://www.aplg.ca)

## Conseil d'administration 2014-2015

**André Brossard, président**  
**Marc Dufour, vice-président**  
**Pierre-Émile Rocray, secrétaire**  
**Jay Tardif, trésorier**  
**Bernard Bélanger**  
**Charles de Maisonneuve**  
**Marc Dumouchel**  
**Anne Wells**

**Responsable des bouées :**  
**Gérard Bodard**

**Contact:** [info@aplg.ca](mailto:info@aplg.ca)

## Membership

De plus en plus de membres choisissent de payer pour plus d'une année lorsqu'ils paient leur adhésion à l'APLG. Nous les remercions. Leur adhésion est confirmée au début de chaque année. Nous désirons rappeler à ceux qui n'ont pas payé leur cotisation annuelle de profiter de la saison hivernale pour le faire. Un petit 15 \$ par année, ce n'est pas onéreux mais c'est important pour encourager le CA et les bénévoles à maintenir la vitalité de votre association de propriétaires.

Nous avons pu bénéficier depuis plusieurs années du support de la grande majorité des propriétaires au lac Gagnon, ce qui est encourageant et nécessaire pour se faire entendre des autorités. Ayant beaucoup travaillé afin de retracer tous les nouveaux propriétaires au lac Gagnon, notre objectif est d'atteindre un sommet de 380 membres cette année.

## ÉLECTION

Suite à la démission de monsieur Michel Bédard, un poste au conseil municipal de Duhamel est vacant depuis le début de décembre. Les personnes intéressées à combler ce poste de conseiller ont jusqu'à 16 h 30, le vendredi 3 avril, pour enregistrer leur candidature à la municipalité.

Si plus d'un candidat se présente, une élection aura lieu le dimanche 3 mai. Un vote par anticipation sera tenu le dimanche 26 avril. Tous les propriétaires de Duhamel ont droit de vote et ceux qui n'y ont pas leur domicile permanent (villégiateurs) pourront voter par correspondance. Il faut en faire la demande par écrit entre le 3 et le 17 avril.

L'APLG offrira à chaque candidat une page sur notre site web. Nous voulons aider les candidats à mieux se faire connaître. En leur facilitant ainsi la tâche, nous encourageons les gens à présenter leur candidature. Cela permettra également à nos membres de faire un choix plus éclairé.

## COUPES FORESTIÈRES

D'autres coupes forestières sont en cours cet hiver dans un secteur à quelques kilomètres à l'Ouest du lac Gagnon (chantier Lafontaine). Les travaux de coupe seront complétés ce printemps, mais le transport du bois pourrait se continuer jusqu'à l'été prochain.

Une consultation publique est en cours, jusqu'au 12 mars 2015, sur une partie du plan d'aménagement 2013-2018. Le ministère des Forêts envisage toujours la possibilité de faire des coupes forestières du côté Est du lac Gagnon, entre le ch. du lac Gagnon Est et le ch. des Îles (chantier Preston). Le territoire visé est situé sur le plateau dans la Réserve Papineau-Labelle, au sud du sentier Caroline.

L'APLG fait des représentations auprès du ministère pour s'assurer d'abord que ces coupes se limiteront au plateau supérieur et non aux flancs de la montagne le long du ch. des Îles. De plus, nous voulons nous assurer qu'on protège les beaux spécimens de pins blancs qui sont visibles du lac ainsi que la qualité du champ visuel de la route des Zingues.

La carte du plan d'aménagement est [disponible sur l'internet](#). Tous peuvent utiliser le [formulaire sur internet](#) pour soumettre leurs commentaires et suggestions d'ici le 12 mars.

## BUDGET 2015

Étant donné l'étalement sur trois ans de la révision de l'évaluation foncière, l'impact du dernier budget de Duhamel sur le compte de taxes n'est pas le même pour tous. Pour une propriété moyenne, la hausse de taxes cette année est de 3,9 %. Cette hausse aurait été réduite à 1,8 % si la municipalité n'avait pas eu à rembourser 53 000 \$ à la firme Servitech pour les frais reliés à la réforme cadastrale. Ces frais qui sont financés en partie par une taxe spéciale de 31 \$ ne sont pas récurrents et n'affecteront donc pas les budgets des prochaines années.

Le conseil municipal semble bien conscient de l'importance de contrôler la croissance des dépenses de fonctionnement. Il faudra voir si le budget pourra être respecté.

L'utilisation de l'écocentre a dépassé les prévisions l'année dernière. Un montant de 10 000 \$ a donc été ajouté dans le budget 2015 à ce poste. Le conseil municipal maintient tout de même sa politique de ne plus exiger de frais d'utilisation pour l'écocentre. Nous supportons cette pratique qui encourage les propriétaires à utiliser l'écocentre pour se départir de leurs matériaux secs, plutôt que de déverser ceux-ci un peu partout dans la nature.

## NOUVELLES EN BREF

- Suite à une décision de la MRC, toutes les municipalités de la région devront continuer d'utiliser les services de la firme Servitech pour les évaluations immobilières. Le contrat a été renouvelé pour une période de six ans malgré les réticences de certaines municipalités dont Duhamel.
- La municipalité de Duhamel a mandaté les organisateurs du Festival classique des Hautes-Laurentides pour un concert qui aura lieu à Duhamel le samedi 4 juillet 2015. Un budget de 2 000 \$ a été approuvé pour cet événement. L'annonce des artistes invités est à venir.
- Plusieurs propriétés au village sont à vendre, dont deux des trois restaurants, ainsi que les deux épiceries.
- Le département des Travaux publics de la municipalité vient de perdre un autre opérateur-chauffeur, monsieur Sébastien Picard. C'est le troisième en quelques mois. La municipalité sera donc en mode recrutement au cours des prochains mois.
- Avis aux intéressés: La municipalité vient de mettre en vente un camion F150 4x4, un fardier et un compresseur. Les offres doivent parvenir à la municipalité le 13 mars. [Voir l'avis](#) sur le site de Duhamel.
- Depuis l'automne dernier il est possible de déposer ses ordures dans des bacs roulants situé sous un [abri à l'extrémité du stationnement de la mairie](#). Il peut s'avérer utile pour des villégiateurs qui voudraient s'éviter du déneigement de déposer ainsi leur sac à ordures en passant au village.